

# I have a dream

Dominique Baron

## Liberté, indépendance

Je viens de relire avec plaisir - j'ose même dire "espoir" - un rapport remarquable, porteur d'éléments de réforme de l'audiovisuel public. Un compte-rendu qui m'impressionne par sa compétence, sa lucidité et son actualité. Je suis heureux de vous transmettre ci-dessous quelques extraits. Si vous avez l'envie ou la patience de lire jusqu'au bout, je vous révélerai alors l'origine de ces éléments passionnants sur la nécessaire réforme en cours...

### EXTRAITS DU RAPPORT

#### Préambule

La liberté ne se postule pas. Elle se conquiert à travers les luttes menées par les peuples pour parvenir à des sociétés plus justes où la voix de chacun puisse se faire entendre. Ces luttes ont imposé, depuis la Déclaration des Droits de l'homme en 1789, la reconnaissance successive de la liberté d'opinion, de la liberté d'expression, de la liberté de la presse, de la liberté de recevoir ou de communiquer, par quelque moyen que ce soit, des informations et des idées...

Cette nécessité s'impose tout particulièrement aujourd'hui dans le domaine de l'audiovisuel, où des progrès techniques rapides ont entraîné et vont entraîner des changements fondamentaux. Selon l'orientation qui va leur être donnée, ces progrès placent notre société devant une alternative et un défi : ou bien ils serviront la diversification et la richesse des échanges entre les hommes, ou bien ils feront de ces derniers des consommateurs passifs d'images et de sons produits de façon de plus en plus uniforme, et les rendront indifférents à la qualité de leur contenu...

L'ensemble de l'audiovisuel exerce une influence déterminante sur l'information comme sur la diffusion des connaissances et des mentalités, c'est-à-dire sur le devenir d'une culture. L'esprit des enfants se nourrit autant d'images que d'enseignements magistraux. L'éducation de la jeunesse est la première concernée...

#### L'information

Elle doit être indépendante... Les journalistes de télévision ont été lentement soumis à un processus d'intégration au personnel politique. L'osmose entre hommes politiques et journalistes s'est trouvée facilitée par le "vedettariat". Elle s'est traduite par une déviation de la fonction informative, transformée parfois en un spectacle politique où intervieweur et "interviewé" se donnent la réplique et où l'idée compte moins que le jeu d'acteurs...

#### Pressions sur la création

La radio et la télévision de service public ne sauraient être soumises aux pressions de divers pouvoirs, politiques et financiers, ni accaparées par la technocratie

ou déformées dans leurs missions par des exigences de rentabilité ou menacées par l'invasion de produits standardisés. Elles doivent être indépendantes et placées sous le signe de la liberté des créateurs et de la diversité d'expression. Les programmes, par leur contenu et leur qualité, constituent des instruments irremplaçables du développement culturel... Ils seront inéluctablement condamnés à une audience déclinante s'ils ne s'adaptent pas à la différenciation socio-culturelle croissante des publics...

La quête d'audience sous la pression des annonceurs conduit les chaînes à privilégier des émissions commerciales et médiocres au détriment d'œuvres originales. Le téléspectateur ne constitue pas une masse qu'il faut agréger à tout prix, en trouvant le plus grand dénominateur commun soigneusement débarrassé de tout ce qui irrite et surprend. Une télévision du consensus tourne le dos à la réalité d'un peuple dont les comportements et les idées varient selon les régions, les origines, les classes sociales, les milieux culturels, etc. La télévision doit être le révélateur de réalités complexes non réductibles à des schémas manichéens. Elle doit par exemple refléter une image de la femme s'éloignant des stéréotypes et lui restituer sa vraie place dans la société...

#### Développement de la création

Force est de constater une baisse importante des productions originales françaises dans la durée totale de diffusion, ainsi qu'une baisse de la qualité des émissions. Cela ne s'explique pas seulement par la faiblesse des moyens financiers. La faveur du public envers les programmes a été trop vite associée aux audiences ; mais celles-ci ne sont que le reflet d'habitudes provoquées et entretenues par le programmeur. Cette vision étroite a conduit les chaînes à se combattre et à concentrer aux heures de grande écoute les émissions de jeux, les variétés, les fictions et les films de cinéma les plus commerciaux, qui par la place même qu'on leur a donnée sont devenus des programmes suivis par un public nombreux. De ce fait, les œuvres originales qui n'ont pas été proposées à une heure de grande audience, ont régressé...

Une autre raison - et non la moindre - qui freine la création est la centralisation excessive des guichets de décision, l'absence de structures d'accueil adéquates et

d'unités de programmes autonomes. Il importe que la nouvelle organisation de l'audiovisuel public soit surtout conçue en vue de stimuler les créateurs et les modes d'expression nouveaux. Inéluctablement, la recherche d'audience s'est caractérisée par la subordination des créateurs aux gestionnaires... Il faut rapprocher les gestionnaires des programmes mais sans leur donner tous pouvoirs de décision...

#### L'unité de programme

L'unité de programme est la cellule de base. Elle garantit la liberté des créateurs, la diversité du programme et son renouvellement. La souplesse doit caractériser ce système. La Commission recommande que les unités de programme soient :

- de nature et de statuts différents : elles pourront concerner n'importe quelle catégorie d'émission et être attribuées aussi bien à des producteurs internes qu'à des personnes ou des institutions extérieures.
- investies de missions variées : elles pourront se voir confier, par exemple, 2 heures ou 20 heures pour une période déterminée, mais il importera de préciser un périmètre maximal pour une mission annuelle ;
- dotées, une fois le projet approuvé, d'une enveloppe financière autonome ;
- dissoutes dès que le projet a été réalisé. L'unité de programme peut être renouvelée, mais en aucun cas institutionnalisée.

Les unités de programme doivent, si possible, n'être pas spécialisées par genres et permettre la confrontation à l'antenne d'une diversité réelle d'esprits et d'imaginations.

#### Auteurs, producteurs et réalisateurs

Les auteurs, les producteurs et les réalisateurs, agents essentiels des créations télévisuelles et radiophoniques, doivent avoir leur place reconnue dans les sociétés de radio et de télévision. Leur présence dans les conseils d'administration et les conseils de programme, garantira non seulement leurs intérêts légitimes, mais leur participation à la politique des programmes et aux organismes de recherche et de prospective... L'auteur est responsable des sujets, des adaptations et des dialogues. Mais il risque d'être le créateur le plus oublié de la radio et de la télévision... Il est souhaitable de le faire participer, aux côtés des réalisateurs et des producteurs, aux différents moments qui marquent la réalisation d'une émission. Mais l'auteur devrait également pouvoir, dans l'intérêt de la production audiovisuelle, développer sa collaboration sur une durée plus longue : dans cet esprit, la perspective d'équipes d'auteurs, dont le renouvellement garantirait la richesse créatrice, pourrait marquer l'individualité de chaque programme...

Les producteurs ont joué, dans l'histoire de la télévision française, le rôle attribué dans le présent rapport aux responsables d'unités de programme. Fournisseurs de projets, ils sont pour une politique des programmes une source d'innovation et de création...

Les réalisateurs sont les maîtres d'œuvres des émissions qui leur sont confiées. Ils amènent, au stade ultime de la réalisation, la liberté de la création et sa qualité.

L'homologation des réalisateurs - indispensable pour la reconnaissance professionnelle d'hommes souvent chargés d'une importante responsabilité - ne doit pas empêcher l'ouverture de cette profession.

#### Conclusion

L'essentiel n'appartient pas aux structures, mais aux hommes et aux femmes qui doivent bâtir une radio, une télévision avec des moyens nouveaux qui permettent aux imaginations de rivaliser, à l'invention créatrice de foisonner sans que nul ne s'endorme dans la facilité ou la répétition. Il s'agit de mettre des armes magiques au service des libertés, dont notre pays a tant de raisons de se souvenir... Il s'agit de rester ouvert à toute vérité, à toute différence, d'avoir moins le culte de l'événement, et davantage la curiosité de ses causes et de ses effets... L'audiovisuel doit rester méfiant à l'égard de tous les pouvoirs, il doit être capable d'être irrespectueux des tabous, d'être moins soucieux du règne des vedettes et davantage à l'écoute de tous ceux qui n'ont pas droit à la parole. Il doit incarner la connaissance pour ceux qui en sont privés, la présence pour ceux qui sont dans la solitude, le réconfort pour ceux qui sont dans l'épreuve... Cet espoir pour l'audiovisuel peut devenir la réalité de demain. Notre Commission n'avait pour objectif que d'en indiquer les chemins, et d'en proposer les chances...

Comme moi, vous êtes sans doute conquis par ces quelques extraits d'un rapport de 140 pages qui illustre si bien ce que, nous les créateurs, espérons de la réforme annoncée en 2018, comme à chaque changement de décennie, de président de la république, de ministre de tutelle, de PDG de France Télévisions, de DG des antennes, et de conditions atmosphériques ou syndicales. Promesses réitérées chaque année par des discours dans les grands festivals et dans des interviews presse soigneusement relues par les intervenants...

Alors quel est ce mystérieux rapport ? Rêvez un peu et regardez ci-dessous :

Réforme audiovisuelle 2018 ? Non ! Rapport prophétique remis en septembre 1981 à Pierre Mauroy, par l'académicien Pierre Moineau entouré de douze personnalités éminentes : 3 écrivains et auteurs, 3 réalisateurs télé, 2 journalistes, 1 actrice, 1 violoniste, 1 producteur, 1 directeur RTF... 100% professionnels de la création. Impensable en 2018 ! Les commissions n'étaient pas encore vampedrisées par les parlementaires et technocrates qui veulent tout décider. La Commission Moineau avait 37 ans d'avance ! Pierre Desgraves appliqua à merveille ce rapport innovant dès 1981 mais Claude Contamine revint en arrière dès 1987. Depuis, malgré quelques jolis sursauts, nous attendons...

Pour info, en 1981, le futur président Emmanuel Macron était en marche (déjà) vers ses 4 ans...